

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 025-2017
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2017.RRGR.67

Déposée le: 25.01.2017

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Rudin (Lyss, pvl) (porte-parole)
Brönnimann (Mittelhäusern, pvl)
Grimm (Burgdorf, pvl)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: 679/2017 du 28 juin 2017
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –



Création d'un gymnase à Lyss et bassin de population

La population de Lyss a connu une forte augmentation ces dernières années et devrait augmenter encore, compte tenu des nouvelles zones à bâtir. Le nombre d'élèves inscrits à une formation gymnasiale est aussi en hausse. La question est de savoir s'il n'y aurait pas d'ores et déjà assez de gymnasiennes et gymnasiens à Lyss et dans les communes alentour (comme Aarberg, Busswil, Schüpfen, Grossaffoltern, Kappelen, etc.) pour que Lyss se dote de son propre établissement.

Le Conseil-exécutif est donc prié de répondre aux questions suivantes :

1. Combien de gymnasiennes et gymnasiens comptent Lyss et la région alentour ?
2. Comment ont évolué les chiffres au cours de ces dix dernières années ?
3. Quelles sont les projections d'évolution, sur les dix prochaines années, du nombre d'élèves inscrits en formation gymnasiale ?
4. Un gymnase pourrait-il s'associer à une école professionnelle pour exploiter les synergies sur le plan logistique (administration, infrastructure, etc.) ?

5. Y aurait-il une opportunité de réduire le trafic en raccourcissant les trajets ?
6. La gare de Lyss a-t-elle les capacités suffisantes pour accueillir les élèves ?
7. Est-il prévu, à Bienne ou à Berne, de construire un gymnase qui pourrait se situer à Lyss ?
8. La création d'un gymnase à Lyss aurait-elle un effet sur la composition de la population et la mixité fiscale ?
9. Berne a-t-elle les capacités pour faire face au nombre croissant d'élèves inscrits en formation gymnasiale ?
10. Bienne a-t-elle les capacités pour faire face au nombre croissant d'élèves inscrits en formation gymnasiale ?
11. Où vont étudier les gymnasiennes et gymnasiens qui résident à Lyss ?

Réponse du Conseil-exécutif

L'auteur de l'interpellation demande si le nombre de gymnasiens et de gymnasiennes à Lyss et dans la région alentour n'est pas suffisant pour que Lyss se dote de son propre gymnase. Il argue que Lyss est en pleine croissance et que le nombre de gymnasiens et de gymnasiennes a tendance à augmenter.

Dans les années 1960, plusieurs gymnases ont été construits dans le canton de Berne. Afin de renforcer l'égalité des chances entre la ville et la campagne, l'ouverture de sites décentralisés devait permettre à davantage d'élèves de fréquenter un gymnase proche de leur domicile. Un trajet scolaire de 20 kilomètres était à l'époque jugé acceptable. Suite aux examens entrepris, les gymnases de Langenthal et d'Interlaken ont été construits, en sus des gymnases existants à Berne, Bienne, Berthoud et Thoune. Entre-temps, l'accessibilité des écoles s'est améliorée ; les trajets scolaires sont donc en principe acceptables aujourd'hui.

L'examen de possibles sites de gymnase doit tenir compte du fait que les élèves ne suivent pas tous les mêmes disciplines. Ils peuvent en effet choisir entre dix options spécifiques et quatorze options complémentaires. Pour être attrayant, un gymnase doit donc proposer une gamme de disciplines optionnelles aussi large que possible, faute de quoi les élèves opteraient pour un autre établissement avoisinant. Les petits gymnases risquent ainsi plus souvent de perdre des élèves potentiels. La taille des gymnases est aussi déterminante à d'autres niveaux pour leur attrait, par exemple en ce qui concerne les cours facultatifs, car elle permet d'avoir des coûts acceptables.

Contrairement à ce que suggère l'auteur de l'interpellation, le nombre de gymnasiens et de gymnasiennes a plutôt tendance à diminuer dans le canton de Berne. Il y a dix ans (2006), 2389 élèves entamaient leur formation gymnasiale, contre 1990 en 2016, une évolution qui est due au changement démographique. Ce recul s'est par exemple manifesté dans les gymnases biennois : le nombre de classes germanophones est passé de 14 à 10 entre 2006 et 2016.

Voici les réponses aux questions posées par l'auteur de l'interpellation :

Questions 1 et 11

A l'heure actuelle, 94 élèves de Lyss et 134 élèves des communes avoisinantes (dans le périmètre allant d'Aarberg à Dotzigen et de Studen à Schüpfen) fréquentent un gymnase à Bienne, Münchenbuchsee ou Berne. Cela équivaut donc à 228 élèves au total ou à 57 élèves par volée. Si l'on considère la formation gymnasiale dans son ensemble, 101 élèves fréquentent le gymnase Biel-Seeland, 62 le gymnase de Hofwil et 65 un gymnase à Berne ou à Köniz.

Question 2

Aucun relevé statistique n'a été pratiqué ces dix dernières années en ce qui concerne l'évolution du nombre de gymnasiens et de gymnasiennes de Lyss et de la région alentour. Dans l'ensemble du canton, ce nombre a toutefois diminué de 400 par volée au cours de la même période. Les gymnases de Bienne comptent quatre classes germanophones de moins par volée qu'il y a dix ans.

Questions 3, 9 et 10

Dans la perspective de l'évolution des effectifs d'élèves, les prévisions de la Direction de l'instruction publique laissent penser que le nombre de gymnasiens et de gymnasiennes reculera légèrement ou sera constant dans la région de Bienne-Seeland. Pour la région de Berne, il ne faut tabler que sur une légère augmentation.

Question 4

Certaines synergies dans le domaine des infrastructures, voire au niveau de l'administration, peuvent être envisagées en cas d'utilisation commune d'un site par un gymnase et une école professionnelle, par exemple en ce qui concerne la cafétéria et les installations sportives. Cependant, aucune ou peu de synergie n'est possible dans plusieurs domaines importants. Aucun effet de synergie ne pourrait ainsi être créé s'agissant des infrastructures nécessaires aux disciplines scientifiques ou artistiques, qui demandent beaucoup de place, ou de la bibliothèque scolaire (l'école professionnelle de Lyss ne propose aucune classe de maturité professionnelle).

Questions 5 et 6

Un éventuel gymnase à Lyss serait avant tout profitable aux élèves de cette ville ou de la région alentour, qui devraient parcourir un trajet plus court que pour se rendre à Bienne ou à Berne. Au vu du libre choix de l'école et du fait qu'un gymnase à Lyss ne proposerait pas une palette complète de disciplines, il faut toutefois partir du principe qu'une partie des élèves de la région continueraient de fréquenter une offre en dehors de Lyss. Le nombre d'élèves qui n'utiliseraient plus les transports publics serait donc inférieur aux chiffres évoqués dans la réponse à la question 1. En outre, les transports sont avant tout surchargés sur le trajet Berne – Bienne le matin en direction de Berne et le soir en direction de Bienne. Ainsi, le nombre d'élèves de Lyss ou de la région alentour qui fréquentent un gymnase à Bienne n'est pas problématique en ce qui concerne les RER et les express régionaux.

Question 7

Les bâtiments du gymnase Biel-Seeland et du Gymnase français de Bienne ont été rénovés et agrandis il y a peu. La situation en matière de locaux scolaires à Bienne fait l'objet d'une étude globale dans le cadre d'une planification générale, la rénovation et l'utilisation optimale des locaux étant au centre des préoccupations. Des travaux de rénovation sont en outre prévus pour les gymnases de Berne. Un projet d'agrandissement du gymnase de Hofwil est aussi à l'étude, lequel vise la mise en place de six classes par volée au lieu de cinq, ce qui permettrait d'utiliser le gymnase de manière optimale.

Question 8

Etant donné que deux gymnases sont accessibles en seulement une dizaine de minutes depuis Lyss, aucun effet considérable sur la composition de la population et la mixité fiscale n'est à prévoir. Il n'est toutefois pas possible de répondre précisément à la question faute de données consolidées.

Aujourd'hui, il y a environ 230 gymnasiens et gymnasiennes à Lyss et dans la région alentour. Comme un éventuel gymnase à Lyss ne pourrait pas proposer l'ensemble des disciplines, le nombre d'élèves potentiels s'élève à 160 environ, soit à deux petites classes par volée. On ne peut en outre pas partir du principe que tous les élèves de la région considérée opteraient pour ce nouveau gymnase au vu du libre choix de l'école, ce qui réduit encore le nombre d'élèves potentiels. Il ressort des réponses aux différentes questions qu'il n'est pas nécessaire de construire un gymnase à Lyss et que ce projet n'est pas indiqué sur le plan financier étant donné que deux autres établissements sont accessibles en une dizaine de minutes.

Destinataire

- Grand Conseil